

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 32 ; A EWIG, Rue Fléchier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez H. HAVAS-LAPITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Octobre 1879.

Bulletin politique.

On est ému, et on le serait à moins, du nombre de banquets et d'hommages chaleureux qui ont salué, le 29 septembre, la naissance de celui que la France et l'Europe avaient acclamé comme l'Enfant du miracle.

Cet unisson de tant de sympathies pour un principe d'ordre et de stabilité prouve que, dans toutes les classes, et même dans le prolétariat, il se trouve des gens d'esprit et de bon sens qui comprennent enfin que le peuple est toujours dupe des révolutions qu'il fait ou qu'il laisse faire.

Ils sentent aussi que, sans l'unité et la stabilité de la monarchie, il n'y a pas de sécurité pour les grandes entreprises et que l'inquiétude causée par les menées du jacobinisme paralysera toujours l'essor des affaires sous un gouvernement conduit par des républicains.

C'est ce doute, cette anxiété, que l'adresse au comte de Chambord a si bien exprimés par ces simples mots :

« Nous souffrons, Monseigneur ! » Ce cri d'angoisse a trouvé de nombreux échos, surtout dans le monde commercial, qui s'inquiète avec raisons des ovations décernées à ceux qui ont assassiné les otages

et brûlé nos monuments. Cette prime à la révolte, cet hommage à l'anarchie et au vandalisme, ne sauraient passer inaperçus, et le gouvernement qui tolère de pareilles saturnales est bien près de se laisser déborder.

Les intérêts s'effrayent donc avec raison, car de pareils symptômes deviennent chaque jour plus menaçants, et ces alarmes, comme celles causées par l'article 7, suffisent à expliquer le mouvement très-accuté qui vient de se produire dans le monde légitimiste.

Si nos troubles intérieurs n'absorbaient pas toute notre attention, il importerait peut-être de nous préoccuper davantage des manœuvres diplomatiques de la Prusse, qui, après s'être rapprochée de l'Autriche, pousse évidemment cette dernière à s'unir à la Turquie pour mieux battre en brèche l'influence moscovite en Orient.

Dans d'autres temps, la politique toujours active et envahissante du prince de Bismark eût éveillé l'attention du cabinet français. Mais nos républicains sont trop heureux de se faire acceper et même cajoler par le chancelier prussien pour avoir la moindre pensée de le contrecarrer dans ses plans.

C'est à les endormir, en les caressant, que travaillent en ce moment les journaux russes dévoués à l'Allemagne. Car il est bon qu'on sache en Europe que, de même qu'en

Angleterre le Times est un journal prussien qui s'imprime en anglais, de même en Russie certaines feuilles qui passent pour russes sont inféodées à la politique allemande.

Un mot d'ordre venu de Berlin leur prescrit d'enguirlander la vanité des républicains de Paris et elles s'y conforment avec un zèle qui éclate dans les articles suivants :

« Il n'est que juste de reconnaître, dit le Golos, que la presse française a très-bien fait de ne pas répondre aux avances de nos journaux au sujet d'une alliance russo-française, et de garder une neutralité prudente pendant la guerre de plume avec l'Allemagne. »

Ainsi, voilà un journal prétendu russe, qui trouve bon que la France n'ait pas répondu aux avances de son pays. Quel patriotisme !

De son côté, la Gazette de Saint-Petersbourg ne trahit pas moins ouvertement l'influence secrète qui l'inspire ; témoin cet article vraiment curieux et digne d'attention :

« Le langage de la presse française pendant ces derniers jours nous a suffisamment renseignés sur les sentiments de l'opinion publique à l'égard de la Russie. Dès le début, on pouvait croire que le rapprochement austro-allemand provoquerait une certaine entente entre la République française et la Russie ; mais il n'en a rien été cependant, grâce aux efforts de l'Angleterre et aux prévenances de M. de Bismark. »

Voilà le grand mot lâché ! les prévenances de M. de Bismark !

Il en avait eu aussi pour l'empereur Napoléon avant d'entrer en guerre contre l'Autriche. Mais il est convenu que nos diplomates sont aussi dépourvus de mémoire que de rancune.

Chronique générale.

Le Paris-Journal énumère ainsi qu'il suit

les ennemis que s'est attirés le régime actuel :

« 1° D'abord les soldats de la Commune, qui rentrent aujourd'hui la rage au cœur et la menace sur les lèvres ; car, par un singulier privilège, tout pouvoir républicain compte des républicains parmi ses plus violents adversaires et doit sévir contre eux ;

« 2° Les innombrables fonctionnaires brutalement révoqués, depuis le procureur général jusqu'au juge de paix, depuis le préfet jusqu'au cantonnier, ceux, parents ou amis, qui s'associent à leur fortune et à leur disgrâce, soit quelques centaines de mille ;

« 3° Le clergé, les catholiques menacés par la politique antireligieuse qui prévaut ; les deux millions de citoyens qui ont signé des pétitions contre les lois Ferry, sans compter ceux qui auraient voulu les signer et n'ont pu le faire ;

« 4° L'armée, qui ne dit rien, qui ne peut rien dire, mais qui n'en pense pas moins ; l'armée, qui sait ce que ceux qui gouvernent disaient d'elle autrefois et ce que, au fond du cœur, ils en pensent toujours ; l'armée qui sent qu'on la ménage parce qu'on la redoute, mais sur laquelle M. Louis Blanc, demandant sa suppression, formulait l'autre jour la pensée secrète de tout républicain ; l'armée qui entend traiter de « martyrs » ces communards contre lesquels, à peine revenue de captivité, elle dut marcher jadis ; qui entend traiter de « assassins » ces héroïques Versaillais qui se faisaient tuer par patriotisme, sous les drapeaux de la République ; qui entend traiter de « bourreaux » les magistrats des conseils de guerre, sans que le parquet y trouve rien à dire ;

« 5° Enfin, à ces différentes catégories de mécontents, M. Le Royer va en apporter une nouvelle et considérable, en bouleversant la magistrature, en enlevant leur principal lustre et leur plus précieuse ressource à deux cent vingt villes de France, en privant de leur profession tout un monde de magistrats, d'avoués, d'huissiers, d'avocats, de clercs et de commis, monde remuant, ba-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

IV

LE MANOIR ET LA PAROISSE.

(Suite.)

Le soir, plus de cent jeunes gars venaient demander au manoir la permission de combattre sous les ordres du capitaine Ermel et d'Alain Gavésio le sergent ; — car tel était le grade décerné au commandant voltigeur d'Artois, ex-tirailleur de la compagnie d'Amblemont. Ermel, du reste, étant breveté par le comte de Provence, n'usurpait en aucun cas le titre de capitaine.

Presque toute la paroisse, les vieillards, les enfants et les femmes, accompagnaient les jeunes gens décidés à prendre les armes.

Cette multitude, émue par les graves événements de la journée, pénétra dans la cour, si toutefois on peut donner le nom de cour à une sorte de terrain

vague, enclos par la douve du logis ; les domestiques et les fermiers l'arrêtèrent.

— Silence ! silence ! ne criez plus ! — La bonne femme se meurt !

La paroisse de Saint-Ermel fit silence et attendit. — Le jour baissait ; la lune se levait à l'horizon, et le sol était couvert de neige, en sorte qu'une clarté suffisante régnait autour du manoir, lorsque Jean du Gavre traversa la foule au galop ; il ramenait en croupe le recteur de Saint-Ermel.

A l'approche des sans-culottes, le curé s'était réfugié dans une des huttes du bois de Rosven, qu'il ne faut pas confondre avec les bois de l'avenue.

Le bois de Rosven est situé sur les hauteurs qui dominent le logis du côté de Vannes et près de la lande Sans-Fin, tandis que les futaies et taillis où gisaient encore les cadavres des gendarmes sont en plaine et s'étendent dans la direction de Ploërmel.

Pendant l'assaut, qui ne dura pas plus d'une demi-heure, le bonhomme s'était fait porter à côté de sa compagne. Mélie et Francisca restèrent avec eux.

A chaque détonation de la fusillade, la mourante éprouvait des tressaillements ; l'inquiétude qu'inspirait son état l'emportait encore dans le cœur des jeunes filles sur la terreur causée par l'attaque des sans-culottes.

Après avoir ordonné au petit Jean VII de rester bien tranquille et de calmer ses jeunes frères, Louise s'occupait de pourvoir aux besoins des défenseurs de Rosven. Plusieurs fois elle vint dire au bonhomme comment on combattait ; ses sœurs priaient à côté des vieillards.

Mais aussitôt que les gendarmes se furent retirés, tous les membres de la famille se réunirent dans la chambre haute.

La bonne femme avait poussé un premier cri d'agonie. Les gentilshommes, noirs de poudre et le fusil à la main, se rangèrent autour du lit. On expédia Jean du Gavre et les fils Gavésio à la recherche du curé.

Les Gavésio arrivèrent à Saint-Ermel assez tôt pour coopérer à la déroute des pillards et pour opposer une vive résistance à la gendarmerie ; mais Jean du Gavre, qui avait pris la direction du bois de la colline, découvrit la retraite du recteur, qu'il ramena encore à temps.

Le pasteur descendit de cheval, bénit ses ouailles, qui se signèrent à son aspect, et entra dans le manoir.

Avant de mourir, la vieille châtelaine reçut avec un pieux recueillement les adieux de sa famille et les derniers sacrements de l'Église.

La douleur muette du patriarche fendait le cœur des assistants ; les fils, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants pleuraient, — et cependant

les hommes ne pouvaient s'abandonner sans contrainte à leur deuil filial.

Ermel fut obligé de descendre afin d'ordonner que l'on recueillît les dépouilles des ennemis. Les jeunes gars de la paroisse voulurent déclarer qu'ils venaient s'engager sous lui ; il ne leur en laissa pas le temps, et remonta dans la chambre funéraire.

Un murmure douloureux apprit bientôt aux gens du dehors que la vieille châtelaine avait cessé de vivre.

On sait que depuis quelques mois elle prononçait à peine quelques mots à de rares intervalles ; au moment de rendre son âme à Dieu, elle trouva la force de murmurer les noms de ses enfants ; puis elle ajouta :

— Foi, fidélité, union ! Elle s'éteignit presque aussitôt sans douleur apparente, après avoir fait entendre un second gémissement.

Les gens de la paroisse, respectant la douleur du manoir, se retirèrent ; — mais le lendemain, ils revenaient plus nombreux encore pour assister aux obsèques de la bonne femme, dont la longue vie n'avait été qu'une suite d'actes de bienfaisance.

Son éloge était dans toutes les bouches.

Les vieilles gens, qui l'avaient connue alerte et forte, racontaient d'elle mille traits de charité qui touchaient la multitude ; et par un rapprochement

vard, taquin, où la République avait jusqu'à ce jour beaucoup de partisans, où elle n'aura plus que des adversaires. »

L'Ordre publiait il y a deux jours les lignes suivantes :

« Les légitimistes ne tarderont pas à sentir ce qu'il en coûte de banqueter en l'honneur du chef de la maison de Bourbon. On dit que les préfets ont reçu les instructions les plus formelles pour exclure des commissions administratives, des hospices et bureaux de bienfaisance, tout membre quelque peu suspect de royalisme. D'autre part, M. Tirard s'apprete à épurer le conseil supérieur de l'agriculture et du commerce, d'où il va exclure avec soin tous les membres appartenant à la droite du Sénat et de la Chambre ou ayant appartenu à celle de l'Assemblée nationale. Ce sont, il est vrai, des hommes pour la plupart d'une compétence supérieure dans les questions que le conseil est appelé à examiner ; mais mieux vaut l'absence des lumières que le manque de républicains. Il faut partout des majorités à l'image de celle de la Chambre. »

L'Ordre était bien informé. 26 membres du conseil supérieur de l'agriculture et du commerce ont été exclus « comme suspects de royalisme. »

Parmi les évincés, on remarque MM. Chesnelong, Ancel, de Kerjégu, Kolb-Bernard, de Lareinty, Grivart, de Meaux, Benoist-d'Azy, de Dampierre, de Bouillé, Antonin Lefèvre-Pontalis, Denière, de Saint-Germain, etc., dont la compétence en matière d'agriculture ou de commerce est incontestable.

La République a juré d'abaisser la France à son niveau. Toutes les supériorités l'offensent, l'effraient et l'humilient.

Nous ne doutons pas que les préfets ne suivent l'exemple donné par M. Tirard et que les royalistes des commissions de bienfaisance ne soient bientôt traités comme les royalistes du conseil de l'agriculture ; mais, quoi qu'il arrive, nous ne nous repentirons pas d'avoir irrité les républicains par la manifestation de notre foi monarchique.

Le Nord, organe de la chancellerie russe, ne paraît pas du tout rassuré par la nouvelle stratégie de M. de Bismark.

« La solidarité austro-allemande, dit-il, c'est la prépondérance de l'élément germanique définitivement assurée, c'est un immense champ d'action ouvert à l'activité industrielle et à la civilisation de la race allemande, c'est le slavisme refoulé, c'est la France réduite à l'impuissance, c'est un immense empire idéal animé par l'esprit de M. de Bismark et absorbant successivement, par des traités de commerce, par l'ascendant de la « culture germanique » et au besoin par les armes, les races inférieures que la Russie a été assez naïve pour croire appelées à une existence nationale indépendante. »

bien naturel, on se reprochait de n'avoir pas couru la veille à la défense de sa maison.

Un tombereau chargé de cadavres retrouvés dans l'avenue précédait le cercueil de la sainte bonne femme, ainsi que disaient les habitants de Saint-Ermel.

Pendant la nuit, on avait réparé le mieux possible les dégâts commis dans l'église, où le curé officia sans empêchement ; mais aux portes et sur tous les chemins du bourg se tenaient des hommes armés prêts à jeter l'alarme.

Une nouvelle agression des patriotes de Ploërmel n'était cependant pas redoutable ; on y déclama beaucoup contre Ermel-commune, et l'on s'en tint là.

Il en fut de même à Vannes, où la nouvelle de la résistance de Rosven faillit compromettre le crédit du citoyen Famine ; mais l'influent démagogue, pour conserver la faveur populaire, se hâta de provoquer le jugement, la condamnation à mort et l'exécution de dix aristocrates, au nombre desquels périt la vieille dame de Kermarek.

Les sans-culottes continuèrent à dévaster les manoirs et les gentilhommières les plus rapprochés de chez eux, — ce qui donna encore quelque répit aux habitants de Saint-Ermel et de Rosven.

Faut-il essayer de peindre la profonde douleur de la famille patriarcale des Bozec de La Faugerais, lorsque la tombe se reforma sur les restes inanimés

Pour conclure, il admet que le chancelier de Berlin vise surtout à remporter des victoires électorales qui lui permettront d'imposer à la Chambre et à la nation son véritable programme, lequel probablement ne sera ni « austro-allemand » dans le sens des russophobes, ni « économique », ni « réactionnaire », mais purement bismarkien et adapté aux besoins du moment.

Les journaux radicaux ont décidé d'organiser pour le 25 décembre une fête spécialement consacrée aux enfants d'amnistiés, dans laquelle on leur distribuera des jouets. On voit que les comités révolutionnaires ne négligent rien pour perpétuer le souvenir de la Commune.

Malgré les démentis donnés par les journaux officiels sur le remplacement de M. Teisserenc de Bort à l'ambassade de France à Vienne, on nous affirme de bonne source aujourd'hui que ce remplacement est absolument décidé et que c'est bien réellement le comte Tanneguy-Duchâtel qui remplace M. Teisserenc de Bort à Vienne. Le mouvement diplomatique annoncé ne tardera pas à prouver que nos renseignements sont exacts.

Le journal directement inspiré par M. Lepère dans l'Yonne constate avec attendrissement que le ministre de l'intérieur a parlé 54 fois pendant son voyage dans l'Est.

LE COMTE DE PARIS.

Le correspondant du Times, parlant des banquets du 29 septembre, cite ces paroles, qu'il a entendu un jour prononcer par M. le comte de Paris :

« On a beaucoup discuté sur ma visite au comte de Chambord et l'on a voulu y voir une marque de mon impatience ambitieuse. C'est un jugement injuste ; je suis allé à Frohsdorf parce que le principe de la monarchie héréditaire est une force, parce que cette force fait partie du patriotisme de la nation et parce que je n'ai pas le droit de diminuer ce patrimoine. Je ne sais si je profiterai jamais de cette force ; peut-être mes enfants l'offriront-ils un jour à la France ; mais, quelle que soit la génération qui doive un jour avoir cette mission, mon devoir était de garder à la France cette force suprême que lui ont léguée ses rois. »

Nous pouvons annoncer d'une façon certaine que M. Cocheri se montre absolument favorable à la réduction de la taxe des lettres à dix centimes pour toute la France.

Il annonçait lui-même à l'un de ses collègues qu'il saisirait la Chambre de cette proposition, dès les premiers jours de la reprise de la session.

Le ministre des postes et des télégraphes

de la châtelaine ? Faut-il montrer les maîtres et les serviteurs confondant leurs regrets et leurs larmes ? La paroisse entière était touchée ; la mort de la châtelaine fut attribuée aux actes de violence des sans-culottes ; — les jeunes gens, avant qu'Ermel sortit du cimelière, s'écrièrent sur son passage :

— Nous voulons marcher avec vous !

Les châtelains et les fermiers s'arrêtèrent.

— Nous voulons venger la sainte ! reprenaient les gars en appelant Ermel.

Le chevalier se tourna vers son père et demanda :

— Que dois-je leur répondre ?

— Réponds-leur de se tenir prêts au premier signal.

Malgré son amère tristesse, Ermel prononça un petit discours où il déclara qu'il fallait combattre pour la religion et pour la royauté persécutées.

Le funèbre cortège se dispersa aux cris répétés de : *Vive le Roi !*

Les gentilshommes rentrèrent au manoir ; les paysans allèrent apprêter leurs armes. Heureux ceux qui avaient des fusils !

Quant au pasteur de Saint-Ermel, qui prêchait la paix et la patience depuis deux ans, il se tut : il n'essaya plus de calmer le trop juste courroux de son troupeau ; mais, se mettant en prières, il le plaça sous la protection du Ciel.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

croit que l'abaissement de la taxe des lettres produira une augmentation importante dans les recettes de l'administration.

Les énergumènes radicaux du Rhône, par l'intervention d'un membre écarlate du Conseil municipal, ont fait inviter le citoyen Blanqui à venir faire une conférence à Lyon sur l'amnistie plénière. On attend la réponse du vieux révolutionnaire.

La République n'est qu'une méchante marâtre pour ceux qui la servent. Aucun régime, en effet, n'a jusqu'ici si violemment tourmenté les fonctionnaires de tout ordre et de toute catégorie.

De nouvelles épurations sont annoncées ; on n'attend, assure-t-on, que l'arrivée de M. Grévy pour lui faire approuver :

Un mouvement dans les finances, Un mouvement dans les préfectures et sous-préfectures,

Et un mouvement dans les justices de paix.

La France a reçu et publié la note suivante :

« Le journal la France a fait erreur en prétendant que le comité socialiste s'était arrangé pour la réception des amnistiés avec le comité Victor Hugo. »

Cela est une erreur, le comité socialiste a refusé tous arrangements possibles, ses idées étant diamétralement opposées à celles du comité bourgeois.

« Le secrétaire de la commission de contrôle du comité socialiste de secours aux amnistiés et aux non-amnistiés, »

» LAGARD. »

Voilà donc Victor Hugo et Louis Blanc excommuniés par le comité socialiste et classés parmi les réactionnaires. Il fallait s'y attendre.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, vingt-quatre écoles congréganistes de la ville de Paris ont été transformées, par arrêté du préfet de la Seine, en écoles communales laïques.

Mercredi, 4^{er} octobre, ces établissements ont ouvert leurs portes, sous la direction des nouveaux instituteurs et maîtres adjoints récemment nommés.

Pour beaucoup de ces écoles laïques, la rentrée n'est point brillante ; les écoles congréganistes libres, qui vont ouvrir en même temps leurs portes, leur enlèveront près de la moitié de leurs élèves.

Les écoles laïques recevront donc moins d'enfants, mais en revanche elles coûteront beaucoup plus cher.

D'après les calculs les moins exagérés, on n'évalue pas à moins de 80 à 90,000 fr. le supplément des dépenses qu'entraînera pour cette année la laïcisation des vingt-quatre écoles dont nous parlons.

Près de 100,000 fr. à la charge des contribuables, voilà le résultat le plus clair de la persécution inaugurée contre les sœurs de la charité et les frères de la doctrine chrétienne.

La Défense a reçu d'Angers les renseignements suivants sur le congrès des juriconsultes catholiques, qui est une réunion absolument privée :

« Aujourd'hui, 4^{er} octobre, s'est ouvert à l'université catholique d'Angers le congrès des juriconsultes, sous la présidence de S. G. M^{re} Freppel, ayant à sa droite M^{re} Mermillod et à sa gauche M. Lucien Brun. »

Après le beau et substantiel discours de M^{re} Freppel que la Défense a reçu et publié, le secrétaire du congrès a lu le procès-verbal de la dernière réunion formée à Bourges, sous la présidence du savant et vénéré prélat dont l'Eglise et la France plurent la récente perte.

M. Lucien Brun a ensuite pris la parole ; il a tracé vigoureusement le programme des juriconsultes catholiques à raison de la situation qui est faite actuellement à l'Eglise et aux droits sacrés des pères de famille. L'assemblée a ensuite écouté avec un vif intérêt le rapport d'un avocat espagnol dont nous regrettons d'ignorer le nom, mais qui l'a entretenue des efforts faits par les juriconsultes pour combattre ou entraver les mesures pouvant compromettre la liberté de l'Eglise dans leur pays.

« Immédiatement après cette communication, le congrès s'est mis à l'œuvre et a distribué le travail à quatre commissions :

» La commission de la presse ;

» La commission de l'enseignement ;

» La commission des rapports de l'Eglise et de l'Etat ;

» Et la commission du mariage.

Toutes ces commissions fonctionnent dans la journée et donneront à la séance générale du soir les résultats de leurs études. Un certain nombre de bâtonniers des barreaux de cours et tribunaux ont répondu à l'appel du directeur du congrès, et nous remarquons non loin de M^{re} Sauvé, recteur de l'université, M. Robinet de Cléry, avocat général à la cour de cassation.

Après une belle étude d'un religieux de la Compagnie de Jésus sur la distinction des deux puissances religieuse et civile, la séance est levée.

Il est facile d'apprécier, d'après l'importance et la variété des questions posées, l'intérêt saisissant, profond et actuel des travaux de notre congrès angevin. »

Une correspondance officielle de Rome annonce que le président de la Chambre des députés français est attendu dans cette ville vers le milieu du mois d'octobre, et que ce voyage de M. Gambetta doit avoir une très-grande importance politique.

La Marseillaise publie une lettre de M. Alphonse Humbert, un des derniers amnistiés, déclarant qu'en effet la candidature au Conseil municipal pour le quartier de Javel à Paris lui a été offerte, mais qu'il a définitivement refusé.

Un télégramme de Livadia annonce que l'empereur de Russie rejoindra l'impératrice à Cannes prochainement, mais qu'il ne fera que traverser la France, voie de Genève et Marseille, et qu'il ne viendra pas à Paris, ainsi que plusieurs journaux l'ont annoncé.

M. Habeneck, ancien sous-préfet de Carpentras, vient de mourir à Paris.

Après avoir longtemps appartenu à la presse, M. Charles Habeneck était entré dans l'administration comme sous-préfet de Brioude ; il avait été ensuite secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire et était devenu sous-préfet de Carpentras ; on n'a pas oublié les circonstances dans lesquelles il quitta ce poste et fut mis en disponibilité.

M. Habeneck avait repris depuis son rôle actif dans la presse radicale.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Emmanuel de Lespars a été nommé maître d'études à l'Institution Saint-Louis de Saumur.

M. l'abbé Louris, professeur du collège de Doué, a été nommé professeur d'allemand au collège de Combrée.

Nous avons déjà dit que M. C. Landelle, percepteur dans le canton de Noyant, et pour lequel il avait fallu faire un déplacement, venait d'abandonner son poste et s'était enfi.

La Patrie annonce qu'un autre percepteur des finances dans le Nord, nouvellement nommé, vient de prendre la fuite et qu'il est en ce moment activement recherché.

La République continue d'avoir la main heureuse dans le choix de ses agents.

Nous informons ces jours derniers nos lecteurs que les wagons de 2^e et 3^e classe sur les chemins de fer de l'Etat seront chauffés cet hiver.

La Compagnie d'Orléans, on le sait, fait jouir tous ses voyageurs du même avantage depuis l'hiver 1876-1877. Déjà même, en 1875, elle avait commencé à chauffer les wagons de 2^e et 3^e classe pour les dames seules.

Tous les voyageurs partant de Tours sont donc garantis maintenant contre le froid aux pieds, ce compagnon de route si désagréable et si importun, qui faisait redouter autrefois les longs parcours.

Il nous paraît curieux d'exposer en quoi consiste l'appareil employé par la Compagnie d'Orléans, appareil que d'autres Compagnies, celle de Lyon notamment, lui ont emprunté.

Cet appareil se compose : 1° d'une machine à vapeur destinée à chauffer les bouillottes; 2° d'une chambre contenant l'appareil formant cintre sous lequel se place une boîte à 20 compartiments, montée sur trois roues que l'on peut disposer verticalement ou horizontalement.

Les bouillottes remplies d'eau froide sont placées dans la boîte que l'on roule sous l'appareil; là un jet de la machine à vapeur réchauffe en dix minutes les bouillottes, qui conservent pendant trois heures un degré de chaleur suffisant.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Ce soir, *Si j'étais Roi* pour le premier début à Saumur des principaux artistes lyriques du Grand-Théâtre d'Angers, M. Gense, M. Delersy, M^{me} Naddi-Vallée, M^{me} Boulangeot, et pour la rentrée de MM. Rougé et Sureau.

On sait que *Si j'étais Roi*, musique d'Adolphe Adam, est un des plus brillants opéras-comiques du répertoire. La scène se passe en plein Orient. Parmi les morceaux les plus populaires, on cite la romance *Dans le Sommeil*, chantée par le roi de Goa.

Si j'étais Roi fut représenté pour la première fois au Théâtre-Lyrique le 4 septembre 1852.

Les nouveaux artistes de M. Chavannes ont déjà joué à Angers, avec succès, *Haydée*, la *Fille du Régiment*, la *Traviata*, *Si j'étais Roi* et le *Chalet*.

Samedi, vers onze heures du soir, à Paris, un sous-officier de cavalerie s'approchait du gardien de la paix de faction quai de l'Horloge, à la porte du Dépôt, jetait à ses pieds une sacoche, en criant: « Factionnaire, au 7^e dragons! » puis il enjambait le parapet du quai et se précipitait dans la Seine.

Les recherches commencées aussitôt restèrent sans résultat, et il ne fut pas possible de retrouver son corps.

Des papiers trouvés dans la sacoche ont permis d'établir que ce sous-officier appartenait au 7^e régiment de dragons et qu'il revenait de Saumur, où il était allé conduire un détachement de cavaliers.

On écrit de Tours à l'Univers :

LES FÊTES PUBLIQUES DES 28 ET 29 SEPTEMBRE A TOURS.

Des drapeaux à tous les édifices, à tous les cafés, débits de boissons et débits de tabacs, aux maisons des fonctionnaires et des employés; le soir, des illuminations aux mêmes lieux: telle a été la manifestation républicaine des 28 et 29 septembre, manifestation peu motivée, qui voulait peut-être rappeler les souvenirs des 21 et 22 septembre 1792, piteusement remis à huitaine.

La revue, qui a eu lieu le premier jour, a été brillante; le second jour, le feu d'artifice a réussi, sauf la pièce principale. La foule s'est égayée à propos de celle-ci. Voici pourquoi: cette pièce principale représentait le dessin quelconque d'une femme qui était censée figurer la République. Marianne était environnée d'une ornementation de palmes et de lauriers. Malheureusement, ou heureusement, comme vous voudrez, le vent contraria l'effet de la pièce et l'enveloppa d'une épaisse fumée; et les conservateurs de rire de la mésaventure.

— La République ne tient pas la corde à virer le vent! disaient les uns.

— La République est fumée! s'écriaient les autres.

C'est peut-être de l'exagération; mais si elle n'est pas encore fumée, elle nous apparaît toutefois passablement enfumée.

Une chose a été détestable, la retraite aux flambeaux. La musique militaire a joué la *Marseillaise*. En tête marchait un corps de cavaliers armés de torches; sur les flancs, des fantassins tenant des deux mains un bâton surmonté d'un triangle de lanternes vénitiennes. Rien de plus grotesque que ce spectacle, et rien de plus pitoyable. Nous laissons à penser la désinvolture des fantassins portant leur petit échafaudage de lanternes. C'est à ces exhibitions carnavalesques que le ministre de la guerre permet d'employer la troupe, quand il lui défend plus ou moins ouvertement de faire cortège

au Dieu des armées dans les solennités de l'Eglise. Puis, il y avait une foule ignoble qui suivait la musique en hurlant la *Marseillaise* avec le *Ça ira* pour refrain.

Nous protestons avec indignation contre le ridicule service imposé aux soldats et contre cette promiscuité avec des cohues de populace en délire. Ce n'est pas à pareille école que la discipline peut se fortifier.

J. MESSIRE.

LE MANS.

Dans la soirée du 28 juillet dernier, un aiguilleur de la Compagnie de l'Ouest, M. Joseph Souriau, trouva sur l'avenue de Pontlieue un petit chien qui semblait s'être récemment échappé, car il traînait encore après lui sa laisse attachée au collier.

M. Souriau prit la corde et emmena l'animal après s'être assuré que le nom de son propriétaire se trouvait sur le collier.

En route, le chien se détacha. M. Souriau se baissa et le prit dans ses bras. En ce moment l'animal le mordit, fort légèrement d'ailleurs, à la main droite.

Le lendemain matin, au moment où il se disposait à le reconduire chez son maître, son petit garçon, âgé de sept ans, s'amusa à caresser le chien. Celui-ci se jeta sur lui et le mordit au mollet.

Comme l'enfant ne se plaignit pas, M. Souriau ne fit aucune attention à ce nouvel incident et il emmena le chien. — Son propriétaire le remercia, mais, s'apercevant que l'animal avait une patte de démise, il le fit jeter à la Sarthe.

M. Souriau avait complètement oublié sa morsure, lorsque, vendredi dernier, il fut pris de maux de tête assez violents. Le médecin qu'il alla consulter et auquel il ne parla naturellement pas de ce qui lui était arrivé il y a plus de deux mois, ne put que lui donner un calmant qui, d'ailleurs, ne produisit aucun effet.

C'est avant-hier seulement, dans la soirée, que les premiers symptômes de la rage se produisirent.

Souriau se roulait sur son lit, en poussant des cris horribles et en mordant ses draps, qu'il couvrait d'une écume rougeâtre.

Les voisins, épouvantés, firent prévenir M. le docteur Bodereau, qui vint aussitôt, accompagné de deux de ses confrères, MM. Goutard et Le Bail.

Les trois médecins ne purent qu'indiquer la maladie et soulager quelque peu le malade. On sait, en effet, que, dans l'état actuel de la science, la rage est considérée comme inguérissable.

M. Souriau, que les trois médecins sont allés de nouveau visiter dans la journée d'hier, est mort à trois heures, après une épouvantable agonie.

Son enfant n'a encore ressenti aucun malaise.

Souriau était âgé de 36 ans.

(La Sarthe.)

SAVENAY.

Sous le titre: *ÇA Y EST! ÇA Y EST! L'Espérance* de Nantes publie les lignes ci-après:

« Les voyageurs qui se trouvaient dans le train de Savenay, mardi soir, ont entendu retentir ce cri d'un wagon, et se demandaient ce qu'il signifiait. C'était M. le maire de Savenay qui annonçait de la portière et d'un visage rayonnant, à un groupe d'amis, l'heureuse nouvelle de l'expulsion des Sœurs. Depuis nombre d'années, en effet, ces saintes filles dirigeaient l'école communale; mais, sans doute, à ses yeux, elles menaçaient la sécurité de la République dont il n'a pas été pourtant toujours, dit-on, un partisan si déclaré. Il fallait donc à tout prix et au plus tôt se débarrasser de cette école réactionnaire; aussi que n'a-t-on pas mis en œuvre pour cela! Rien n'a été négligé; plusieurs de messieurs les conseillers municipaux sont allés jusqu'à menacer de donner leur démission, si on ne leur accordait aussitôt pleine satisfaction. Hélas! ils s'en seraient bien gardés, ils savaient trop bien qu'ils n'auraient pas été réélus. Mais il s'agissait de porter un grand coup, d'effrayer l'autorité supérieure par la crainte d'un scandale administratif; vainement, dans un esprit de conciliation, a-t-elle proposé d'établir deux écoles communales de filles, on a fait semblant de se fâcher et l'autorité a cédé; le tour était joué, et c'est ce qui provoquait ce cri de triomphe: *Ça y est! ça y est!* »

» Ce qu'il y a de curieux dans l'affaire, c'est que les deux institutrices laïques, que l'on vient de mettre à la place des Sœurs,

ont été préparées au brevet à l'école normale de Campbon, qui est dirigée par les mêmes Sœurs de Saint-Gildas, ce qui prouve que l'instruction congréganiste n'est pas si arriérée; dans les temps où nous vivons, on est habitué à ces sortes de reconnaissances.

» Espérons que la bonne population de Savenay, qui n'a pas encore perdu ses sentiments de foi et d'honneur, saura dédommager ces bonnes religieuses de tant d'ingratitude; on nous assure qu'elles doivent élever une école libre; nous sommes persuadés que, malgré les moyens d'intimidation que l'on ne manquera pas d'employer, bien peu de défections auront lieu parmi leurs anciens élèves. »

Publications de mariage.

Joseph-Jean-Marie Guioleau, marinier, de la Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure), et Clémentine Michelet, domestique, de Saumur.

Jules-Albert Godrie, employé de commerce, et Juliette-Céline Girard, sans profession, tous deux de Saumur.

Victor Forgeau, serrurier, et Louise-Marie Hiorring, couturière, tous deux de Saumur.

Joseph-Armand Cailleau, tailleur de pierre (veuf), et Ernestine Dauzon, journalière (veuve), tous deux de Saumur.

UN CONSEIL A SUIVRE.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire. Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérison, et son rôle se borne à soulager les phthisiques et à prolonger, à force de soins, leur existence de quelques années. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et autant que possible dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer; c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

C'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite; aussi convient-il, pour en tirer le plus grand profit possible, de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'un gros rhume ou d'une légère bronchite alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous forme d'eau de goudron. Autrefois on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour, pendant une semaine, avant de l'employer; on obtient ainsi un produit peu actif, très-variables dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Goudron de Guyot*, une liqueur très-concentrée de goudron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de Goudron très-limpide, très-aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime, à ce point qu'un flacon du prix de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le *Goudron de Guyot* que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi des petites capsules rondes de la grosseur d'une pilule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norvège pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée aux personnes qui ont de l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment du repas remplace facilement l'usage de l'eau de goudron. Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules; c'est assez dire à combien peu revient le traitement par les capsules de goudron de Guyot: dix à quinze centimes par jour.

Lorsqu'un rhume sera déjà ancien ou lorsqu'on voudra obtenir un effet plus rapide, il conviendra de suivre le traitement par les capsules de goudron en même temps que l'on prendra de l'eau de goudron au repas et au moment de se coucher. Ce double traitement dispense de l'emploi des tisanes, pâtes et sirops, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (septembre 1879), à 60 centimes par nu-

méro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

Notice sur Fra Angelico. — Bruits divers sur les écueils de corail. — Quelques détails peu connus sur Gresset et le poème de *Vert-Vert*. — Un pont-viaduc dans l'Ohio (États-Unis). — Minéraux célestes et minéraux terrestres. — Agrippa. — Mteza, empereur de l'Ouganda. — Une Œuvre peu connue de Rubens. — Sentences symboliques de Théodose, patriarche d'Antioche. — Un Cadran solaire du quinzième siècle. — Dialogue entre mes quatre voisins. — Bien aimer son pays. — Boîtes aux lettres. — Le passage du Rhône par Annibal (an 318 av. J.-C.). — Notes sur la prononciation française (suite). — Le Caviar blanc. — Éclairage électrique dans une mine de sel. — L'Observatoire de Montsouris. — Nouvelles de la Lune. — La fabrication des cloches.

Gravures.

La Résurrection, par Fra Angelico, au couvent de Saint-Marc, à Florence. — Portrait de Fra Angelico d'après l'Histoire des peintures de Vasari. — Portraits de Fra Angelico et de Luca Signorelli, au Dôme d'Orvieto. — Le comte de Rostaing, médaille du musée de la Monnaie. — Une Audience d'Agrippa, tableau par Alma Tadéma. — Mteza, empereur de l'Ouganda. — Vue de la capitale de l'Ouganda. — Charrue à défricher de J. Fowler, dite charrue Sutherland (2 grav.). — Cadran solaire à l'église de Rouelles, arrondissement du Havre. — Le passage du Rhône par Annibal, peinture par H. Motte. — Vieilles maisons à Brunnen, canton de Schwytz (Suisse). — L'Arche de Noé, d'après la description d'un Commentaire de l'Apocalypse (douzième siècle). — Déclinomètre. — Barographe. — Electrographe. — L'Observatoire météorologique de Montsouris, à Paris. — Le Carillon à l'Exposition universelle de 1878.

Théâtre de Saumur.

LUNDI 6 octobre 1879.

Début de la troupe d'opéra sous la direction de M. E. CHAVANNES.

SI J'ÉTAIS ROI!

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Dennery et Brévil, musique d'ADAM.

Distribution. — Zéphoris, pêcheur, M. Gense; Mossoul, roi de Goa, M. Rougé; Kadoor, M. Sureau; Piféar, M. Delersy; Zizel, M. Letellier; Atar, M. Constant; le médecin, M. Ludovic; un nègre, M. Jules; Néméa, M^{me} Naddi-Vallée; Zélide, M^{me} Boulangeot.

Pêcheurs, pêcheuses, seigneurs et dames de la cour de Goa, gardes, brâhmes, esclaves nègres, etc. Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Voici le tableau du personnel de l'opéra :

MM.
Gense, premier ténor en tous genres.
Delersy, deuxième ténor des premiers, et premier ténor d'opérettes.
Rougé, baryton en tous genres.
Sureau, première basse.
Letellier, deuxième basse.
Boulanger, premier ténor, ténor d'opérettes.
Tony, laruelle.
Preys, troisième ténor.
Démon, des troisièmes ténors, grand coryphée.
Eugène, des troisièmes basses, grand coryphée.
Constant, troisième basse.
Devige, coryphée basse.
M^{mes}.
Naddi-Vallée, première chanteuse légère.
Marie Boulangeot, première dugazon, jeune chanteuse.
Rita Lelong, première dugazon, première chanteuse d'opérettes.
N..., première chanteuse d'opérettes (en représentation).
Chambéry, première duègne.
Duherlin, dugazon d'opérettes.
Preys, deuxième dugazon.
Pepito, des deuxièmes dugazons.
Steiner, deuxième duègne.
Rehoisi, coryphée, premier dessus.
Scourzic, coryphée, deuxième dessus.
24 choristes.

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatisme. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prierais de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatisme m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévoué,
Dame BERNARD, accoucheuse,
à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

BONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0.
 Le COMPTOIR DE LA BOURSE PARISIENNE, 40, rue Laffitte, à Paris, délivre au prix de 107 francs, des Bons hypothécaires parfaitement garantis RAPPORTANT 5 FRANCS NETS et au prix de 530 francs, des Bons rapportant 25 francs par an, payables par semestre.
 Ces bons sont la représentation de prêts en première hypothèque, doublement garantis par l'HYPOTHÈQUE FONCIÈRE.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
 rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.
 Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, sigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castilleuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
 Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BOREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
 Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			
1 25 soir.	4 50 soir.	10 h. 54 matin.	
4 55 —			
7 40 —	11 35 —	9 45 soir.	

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 26 soir.	
12 15 soir.	3 35 —	4 15 —	
6 45 —	10 29 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	89 45	30	Crédit Foncier colonial	510			Canal de Suez	797 50	50		
4 1/2 %	85 50	40	Crédit Foncier, act. 500 f.	1110			Crédit Mobilier esp.	1185			
5 %	112 50		Obligations foncières 1877	382 50			Société autrichienne	576 25			3 75
Obligations du Trésor	512		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	725			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	336		Crédit Mobilier	748 75	8 75		Orléans	386 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513		Crédit foncier d'Autriche	747 50		10	Paris-Lyon-Méditerranée	381			
1865, 4 1/2 %	520		Est	737 50		2 50	Est	385			
1869, 3 %	414		Paris-Lyon-Méditerranée	1168 75		1 25	Nord	390			
1871, 3 %	400		Midi	865			Ouest	382			
1875, 4 %	520		Nord	1470			Midi	382 50			
1876, 4 %	528		Orléans	1183 75			Paris (Grande Ceinture)	393 50			
Banque de France	3180	30	Ouest	780		3 50	Paris-Bourbonnais	382 50			
Comptoir d'escompte	880		Compagnie parisienne du Gaz	1335			Canal de Suez	560			
Crédit agricole			C. gén. Transatlantique	660							

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers)
8 — 56 — — — — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — —	soir, —
3 — 32 — — — — —	express.
7 — 15 — — — — —	omnibus.
10 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — —	omnibus.
9 — 40 — — — — —	express.
12 — 40 — — — — —	soir, —
4 — 44 — — — — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — — — — —	omnibus-mixte.
	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e AUDÉ, notaire à La Roche-sur-Yon (Vendée).

A VENDRE
 DE GRÉ A GRÉ,
UNE PROPRIÉTÉ
 De revenu et d'agrément,
 de 300 hectares,
 Située dans le Bocage de la Vendée, à 8 kilomètres de deux stations de chemin de fer.

COMPRENANT :
 Maison de maître, servitudes de toute sorte, jardins potagers, jardins anglais, serres, orangerie, pièces d'eau, étang, avenues de grands arbres, vastes bois taillis, vignes, cinq métairies, tuilerie et grande réserve;
 Le tout en parfait état.
 Beau site. — Belle chasse.
 Facilités de paiement.
 S'adresser audit M^e AUDÉ, notaire.

Etude de M^e DUFOUR, huissier à Saumur.

MAISON
 Rue Cendrière, n° 45,
A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine.
 S'adresser audit M^e DUFOUR.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
UNE TRÈS-BELLE MAISON
 Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4,
 Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.
 S'adresser, pour la visiter, à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
APPARTEMENT COMPLET
 Au premier étage,
AVEC CAVES ET GRENIER
 Rue d'Orléans, 73.
 S'adresser dans ladite maison.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
 Ou pour la Saint-Jean prochaine,
PORTION DE MAISON
 S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER
GRANDE ET BELLE CAVE
 Hors d'inondation.
 Rue de l'Hotel-Dieu, n° 4.
 S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

A VENDRE
LESSIVEUSE A VAPEUR EN CUIVRE
 Avec tous les appareils.
 Beaux Myrtes en pots, Lauriers et beaucoup d'autres plantes.
 S'adresser au bureau du journal.

AVIS.
 Par jugement du 24 mai 1879, le tribunal de Saumur a, sur la requête de l'Administration des Domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du Code civil, préalablement à l'envoi en possession de la succession du sieur BENJAMIN MOUTON (ou MOUTTON), né à Brignoles (Var), le 14 octobre 1806, paraissant de fait domicilié à Saumur, décédé célibataire, à l'hospice de cette ville, le 23 juillet 1847.
 Certifié par le directeur des Domaines soussigné.
 Angers, le 14 juin 1879.
 (317) FOUCHER.

NOUVEAUTÉS
 M. GABORIT demande un apprenti.
 LA CHASSE EST INTERDITE sur la Terre de la Presaye, commune de Vivy. (498)

M^e MAURICEAU, huissier-audencier à Saumur, demande un petit clerc.
 MM. CHANLOUNEAU et MAURICE demandent un apprenti.

99, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
 MATHIEU-PLESSY

 Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
 A COPIER
 Adoptée par toutes les grandes Administrations.
 DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MUSÉE DES FAMILLES
 Une livraison par mois, avec douze magnifiques gravures : un splendide volume par an. Nouvelles, Histoire, Science, Voyages, Beaux-Arts, Religion, Actualités, Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Berthon, Commettant, Victor Perceval, Deslys, R. de Navery, Verne, etc. — Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, Morin, Viègne, G. Gilbert, etc. — COLLECTION : les 30 premiers volumes, 4 fr. chacun; les volumes suivants, 31 à 42, 6 fr., et 7, 50 franco. Les volumes 43 et 44, 7 fr. et 8 fr. 50, franco.
 Envoi d'un numéro spécimen contre 50 centimes en timbres-poste.

Complément facultatif du MUSÉE.
MODES VRAIES
 TRAVAIL EN FAMILLE
 Le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patron, Modèles, Broderie, Crochet, Tapisserie, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnées en broderie. Paris, 7 fr. par an. Départements, franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 fr. et 16 fr., franco.
 Bureaux : rue Saint-Boch, 29.
 45^e Année — 1878.
 ABONNEMENT ANNUEL COMMENÇANT EN JANVIER.
 MUSÉE SEUL :
 Paris 7 fr. »
 Départements.... 8 50
 MUSÉE et MODES réunis :
 Paris 13 fr. »
 Départements.... 16 »
 (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
 Paraissant tous les samedis
 AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
 5 fr. par an.
 Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
 Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
 Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

POMPES ROTATIVES J. MORET & BROQUET
 VENDEURS AVEC GARANTIE
 CONSTRUCTEURS BREVETÉS, S. G. D. G.
 121, rue Oberkampf, Paris.

 Les seules appréciées par l'industrie vinicole; remplissant toutes les conditions de bon fonctionnement. — Nouveaux perfectionnements. — Succès justifié par plus de 10,000 applications, 80 récompenses dont 14 premiers prix en 1877.
 Tuyaux spéciaux pour Vins et Vinaigres
 Envoi franco des prix et dessins.

FER BRAVAIS
 (FER DIALYSÉ BRAVAIS)
 Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.
 Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées), est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents.
 C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.
 Dépôt Général à Paris, 13, rue Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharm.
 Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique.
 Envoyé gratis sur demande affranchi d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.
 Dépôt à Saumur, M. BANOUZ, pharmacien. (110)

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
 DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
 Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
 Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

Librairie Aug. BOYER et C^e, rue Saint-André-des-Arts, 49, Paris.
 Envoi FRANCO au reçu d'un mandat-poste ou de timbres.
P. LAROUSSE
PETIT DICTIONNAIRE COMPLET
 DE LA
LANGUE FRANÇAISE
 COMPRENANT :
 1^o Une nomenclature très-complète de la langue, avec la nouvelle Orthographe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptions des mots appuyées d'exemples;
 2^o Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants des Sciences, des Lettres et des Arts;
 3^o Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères;
 4^o Un dictionnaire historique, géographique, artistique et littéraire.
QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL
 Nouvelle édition illustrée de 1,500 gravures.
 Un fort volume in-18 à 2 colonnes, cartonné, 3 francs; relié à l'anglaise, 4 francs; relié demi-chagrin, 4 francs 50 cent.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.
 Certifié par l'imprimeur soussigné.